

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:
AUER ET FILS SA, Granges-près-Marnand
2.

Raison sociale (nom) et siège des sujets reprenants:
Auer et Fils Sàrl, en formation, Avenches
Charles Auer Sàrl, en formation, Granges-près-Marnand
3.

Contrat de fusion du: 15.07.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **23.09.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
AUER ET FILS SA, 1532 Granges-près-Marnand
6.

Indication: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art. 25 Ifus.
7.

Remarques: La scission prendra effet rétroactivement au 01.04.2009.

Philippe Bosset & Jean-Christophe Delafontaine, Notaires
1580 Avenches

(05149702)